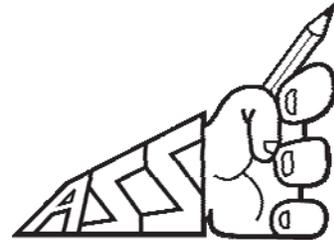


# Conseil de Coordination de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

## *Cahier de propositions et de préparation*

Mardi le 18 août 2009

Point de rendez-vous : local de la SOGÉÉCOM  
(3800 rue Sherbrooke Est, local : D-2610 )



## **Ordre du jour**

---

Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

### 1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

### 2.0 Élections

### 3.0 Suivi des comités et conseils

### 4.0 Femmes

### 5.0 Journal et revue

### 6.0 Plan d'action

6.1 AFE

6.2 Gouvernance

6.3 Congrès automne 09

6.4 Divers

### 7.0 Prochaine réunion

### 8.0 Varia

### 9.0 Levée

## **Propositions**

---

### **3.0 Suivi des comités et conseils**

1. Le Comité de formation propose que le Comité d'information fasse un tract et une affiche pour le camp de formation et qu'il y ait un modèle pour le Vieux-Montréal et un modèle pour les autres associations étudiantes où elles peuvent inscrire leur propre information.

### **4.0 Femmes**

1. Le Conseil exécutif propose l'horaire suivant pour le prochain camp de formation féministe :  
9h à 12h: Autodéfense

10h à 12h: Pourquoi les hommes de gauche devraient être proféministe  
12h à 13h: Dîner  
13h à 14h30: Hétérosexisme et homophobie  
14h45 à 16h15: Femmes et éducation  
16h30 à 18h00: Polytechnique et masculinisme  
18h à 19h: Souper  
19h à 22h: « Travail » du sexe / Atelier débat

#### Dimanche

9h30 à 11h30 : Le privé est politique  
11h30 à 12h30 : Dîner  
12h30 à 15h : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ (incluant un caucus non-mixte)  
15h15 à 17h30 : Médicalisation du corps de la femme

#### 2. Le Comité femmes propose l'horaire suivant pour le camp de formation féministe:

9h à 12h: Autodéfense  
10h à 12h: Pourquoi les hommes de gauche devraient être proféministe  
12h à 13h: Dîner  
13h à 14h30: Hétérosexisme et homophobie  
14h45 à 16h15: Femmes et éducation  
16h30 à 18h00: Polytechnique et masculinisme  
18h à 19h: Souper  
19h à 22h: « Travail » du sexe / Atelier débat

#### Dimanche

10h à 12h00 : Le privé est politique  
12h00 à 13h00 : Dîner  
13h00 à 14h30 : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ (incluant un caucus non-mixte)  
14h45 à 17h00 : Médicalisation du corps de la femme

3. Considérant que la majorité des groupes et organisations féministes étaient en vacances durant ce dernier mois et que nous n'avons pas eu la chance de les rejoindre, le Comité femmes propose que la liste de thèmes pour la campagne de conférences féministes soit élaborée en vue du prochain CoCo.

4. Le Comité femmes propose pour la CQMMF la priorisation des revendications et les amendements et modifications par champs d'action en annexe 1.

5. Le Conseil exécutif propose l'amendement suivant pour les revendications de la CQMMF sur le champ II :  
- D'ajouter à la fin de l'axe 1 : « Pour une réforme progressiste de l'AFÉ basée principalement sur l'éradication de l'endettement étudiant et hausser les prestations au seuil de la pauvreté ».  
- Dans l'axe 2 : de remplacer « l'indexation automatique à l'IPC des frais de subsistance » par « pour l'introduction d'un mécanisme d'indexation automatique du salaire minimum à l'IPC ».

#### 5.0 Journal et revue

1. Le Conseil exécutif propose que la parution de l'Ultimatum pour le mois de novembre soit abolie pour se concentrer sur la revue.
2. Le Comité du journal propose une plénière de 10 minutes sur les publications régulières de l'Ultimatum de la session d'automne 2009.
3. Le Comité du journal propose les modifications au plan de publication suivantes :
  - Semaine du 5 octobre : sortie du journal n.2 d'une longueur de 8 pages.
  - Semaine du 9 novembre : sortie du journal n.3 d'une longueur de 4 pages.
4. Le Comité du journal propose au CoCo qu'Alternatives collabore à la section internationale à raison d'un article par publication.
5. Le Comité journal propose au Coco que la revue porte sur l'AFE.

## **6.0 Plan d'action**

### **6.1 AFE**

### **6.2 Gouvernance**

### **6.3 Congrès automne 09**

1. Plutôt que d'amener un amendement sur les associations modulaires, le Conseil exécutif voulait proposer au prochain Congrès : Que pour l'année 2009-2010, les associations modulaires de l'UQAM aient droit de parole au même titre que les comités et conseils de l'ASSÉ et que les associations modulaires soient contactées en vue d'organiser une rencontre avec l'AFESH sur la question.

### **6.4 Divers**

## **7.0 Prochaine réunion**

## **8.0 Varia**

## **9.0 Levée**

## **Annexe 1**

### **Revendications CQMMF**

Le Comité femmes propose la priorisation des revendications et les amendements et modifications par champs d'action.

#### **I – Champ d'action « bien commun et accès aux ressources »**

1. Revendication 1 : Non à la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, éolien); *oui à la gratuité de ses services et à l'augmentation des tarifs.*
2. Revendication 2 : Oui à la biodiversité, la souveraineté alimentaire et à l'accès à l'ensemble des ressources.

#### Amendements :

de rajouter à la revendication 1 : « Oui à la gratuité de ses services » à la suite de non à la privatisation des services publics et du bien commun » et d'abroger « et à l'augmentation des tarifs ».

#### **II – Champ d'action « Autonomie économique des femmes »**

Revendication : Pour l'autonomie économique des femmes par un travail décent et des conditions de vie décentes

Axe 1 - Par des conditions de vie décentes : pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent immédiatement d'être considérées comme un revenu à l'aide sociale, À L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique; pour l'abolition des catégories à l'aide sociale; et pour le développement récurrent de logements sociaux.

Axe 2 – Par un travail décent : pour l'augmentation du salaire minimum à 10,66 \$ de l'heure *et l'indexation automatique à l'IPC des frais de subsistance*; pour un plan d'action concerté pour l'accès à l'égalité des femmes en emploi; ainsi que pour la fin des disparités de traitement basées sur le statut d'emploi.

Amendement : de rajouter à l'axe 2 « et l'indexation automatique à l'IMC des frais de subsistance » après « pour l'augmentation du salaire minimum à 10,66 \$ de l'heure.

#### **III – Champ d'action “Violence envers les femmes”**

Au plan provincial :

1. Revendication 5 : Que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les diverses formes de violence envers les femmes, particulière chez les jeunes femmes, notamment en ce qui a trait à l'hypersexualisation, *aux pratiques publicitaires (affichage et publicités sexistes)*, à la marchandisation du corps des femmes et à l'éducation non-sexiste.
2. Revendication 2 : Que le gouvernement du Québec mette en place un véritable cours d'éducation sexuelle non-sexiste dans les écoles.

- ~~3. Revendication 1 : Que le gouvernement légifère en matière de pratique publicitaire (affichage et publicité) en interdisant toute forme de sexisme et de contenu sexuel.~~

Amendements :

d'ajouter “aux pratiques publicitaires (affichage et publicités sexistes)» après «(...) notamment en ce qui a trait à l'hypersexualisation,” et d'abroger la revendication 1.

Au plan fédéral

1. Revendication 3 : Le maintien du droit inaliénable des femmes de décider d’avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien de services d’avortements gratuits et le développement de nouveaux services publics dans les zones non desservies.
2. Revendication 4 : Le maintien et l’application intégrale du registre des armes à feu.

**IV – champ d'action «paix et démilitarisation»**

Québec

1. Revendication : Que le gouvernement du Québec interdise le recrutement par les forces armées canadiennes dans les institutions d'enseignement du Québec (écoles secondaires, CEGEP, Universités)

Canada

1. Revendication 3: Au Canada – Que le gouvernement retire ses troupes de l'Afghanistan.
2. Revendication 2: Au Canada – Que le gouvernement du Canada cesse tout recrutement des forces armées canadiennes dans les institutions d'enseignement.

**V – champ d'action “revendication femmes autochtones”**

1. Revendication de la FAQ: Que le Canada signe la déclaration sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants autochtones.